

# Stage pratique auprès des organismes d'Assurance Maladie

## Objectifs

- Préparer le futur généraliste à la bonne utilisation dans son exercice de la législation médico-sociale appliquée aux patients,
- Favoriser sa participation au système de soins.

La formation doit permettre :

- de rencontrer les interlocuteurs administratifs et médicaux,
- de favoriser l'instauration de relations de qualité avec l'Assurance Maladie,
- de comprendre les missions des services médicaux,
- d'appréhender l'environnement médico-réglementaire et conventionnel dans lequel s'exerce la médecine générale.

## Organisation et modalités

Le stage concerne l'ensemble des Internes et des Résidents de Médecine Générale.  
Il est obligatoire, conformément aux dispositions réglementaires.

## Durée et calendrier

La formation proposée se déroule au cours des stages en médecine générale auprès des médecins généralistes agréés comme maîtres de stage.

La durée est de 8 demi-journées.

- 2 demi-journées auprès du service administratif des CPAM,
- 4 demi-journées auprès des Médecins Conseils du Service Médical de l'Assurance Maladie (régime général), dont une demi-journée en collaboration avec le Service Social,
- 2 demi-journées auprès d'un Médecin Conseil de la MSA (régime agricole).

En fonction des possibilités, les demi-journées peuvent être regroupées ou échelonnées selon un calendrier concerté entre le responsable du lieu de stage, le maître de stage et le stagiaire.

## Contenu du stage pratique

### 1. A la CPAM : 2 demi-journées

- Traitement des feuilles de maladie, carte Sesam Vitale, plates-formes de service,
- Service « Relations avec les professionnels de santé ».

## 2. Au Service Médical de l'Assurance Maladie : 4 demi-journées

- **1<sup>ère</sup> demi-journée :**

- Accueil, programme du stage,
- Présentation du Service Médical et de ses missions, notamment dans l'analyse de l'activité des professionnels de santé et l'aide à l'évaluation des pratiques,
- Remise de documents.

- **Les 3 autres demi-journées traitent des sujets suivants :**

a) *Circuit et traitement des dossiers concernant les relations avec les patients\** :

- Incapacité de travail en maladie :
  - . arrêt de travail,
  - . invalidité,
  - . inaptitude.
- Accidents du travail, maladies professionnelles (MP) :
  - . certificats médicaux,
  - . guérison et consolidation,
  - . rechute,
  - . indemnisation des séquelles,
  - . comité régional de reconnaissance des MP.
- Transports sanitaires.

Une demi-journée est réalisée en collaboration avec l'Assistante Sociale de l'Assurance Maladie qui présente le rôle du Service Social dans la prévention de la désinsertion professionnelle et ses autres missions.

*\*Les voies de recours (expertise médicale, etc.) sont abordées par le Médecin Conseil du régime général et de la MSA lors de la présentation de chaque situation médico-administrative.*

b) *Relations avec les professionnels de santé : contractualisation et bon usage des soins*

- Les différents modes de contractualisation : actions de bon usage des soins, contrats de bonne pratique, contrats de santé publique.
- La prescription médicamenteuse (autorisation de mise sur le marché, indication thérapeutique remboursable, médicaments d'exception, à prescription restreinte).
- La prescription non médicamenteuse : biologie, kinésithérapie, soins infirmiers.

## 3. Au Service Médical de la MSA : 2 demi-journées

- L'organisation spécifique de la MSA.
- Les affections de longue durée, l'exonération du ticket modérateur\*.
- Cas pratiques sur l'ensemble des principales demandes de prestations.

*\*Les voies de recours (expertise médicale...) sont abordées par le Médecin Conseil du régime général et de la MSA lors de la présentation de chaque situation médico-administrative.*

## L'évaluation du stage

Elle est réalisée par le Médecin Conseil et le stagiaire sous les formes suivantes :

- Grille d'évaluation établie par le Médecin Conseil,
- Questionnaire de satisfaction rempli par le stagiaire,
- Présentation par l'Interne ou le Résident d'une situation en rapport avec l'Assurance Maladie dans le cadre du Portfolio.

☺ ☺ ☺ ☺